FESTIVAL « BILBASSI »des ARTS et de la CULTURE.

Article1 : PREAMBULE.

Nous, jeunesses du village de Djeol, avons décidé de créer un festival dit de « **Bilbassi** », consacre aux arts et a la culture assorti de manifestations sportives, tous les deux ans, dont la première organisation aura lieu en 2012, a une période ou la majeure partie des ressortissants peuvent être en vacances. La date exacte en sera fixée par le comite directeur charge de l’organisation.

Ce festival se tiendra a Djeol mais verra la participation de toutes les communes désireuses d’apporter leurs concours a sa réussite, pour ainsi créer un jalon dans l’unité des populations du village toutes classes et ethnies confondues.

Article2 : ORGANISATION.

Il sera créé un comite d’organisation qui sera chargé de la mise en place de toute la structure nécessaire au bon déroulement de ce festival. Cette commission aura son siège à Djeol et sera composée comme suit :

 Un Président

 Un secrétaire général

 Un trésorier général

 Un commissaire aux comptes.

 Un représentant de la commune.

 Un représentant du chef de village de Djeol.

 Un représentant du chef de village de Gory.

 Un représentant du jumelage

 Un représentant des jeunes.

 Une représentante des femmes.

 Des représentants de toutes les coopératives.

 Un représentant de chaque village de la commune.

Ce comite établira un calendrier des réunions pour faire le point de l’évolution des travaux et des activités des différentes commissions.

Article 3 : STRUCTURES.

Le comite d’organisation mettra en place les commissions suivantes :

1. Commission administrative, d’identification et d’évaluation financière
2. Commission d’accueil
3. Commission des arts.
4. Commission de la culture.
5. Commission des sports et athlétisme.
6. Forum sur les perspectives de développement du village et de l’environnement.
7. Forum sur l’histoire du village et de la commune
8. Commission de collecte des fonds et d’identification des sponsors

ROLE DES COMMISSIONS.

1. La commissions administrative, d’identification et d’évaluation financière est chargée de :
* La partie administrative c'est-à-dire recueillir toutes les autorisations requises au niveau de la commune, de la région et de l’état.
* D’identifier et d’évaluer toutes les charges financières pour organiser un tel événement.
1. La commission d’accueil est chargée de contacter toutes les organisations, communes, individualités qui seraient intéressées ; de l’accueil, de l’hébergement et de la restauration des invites, de leur acheminement vers les lieux des différentes activités et de la visite des lieux touristiques comme Bilbassi, Soudou fowrou, Haayre youln’de, etc.
2. La commissions des arts organisera des contacts d’informations avec tous les artisans et artistes pour leurs expliquer les rôles qui sont les leurs, coordonnera les expositions et les ateliers de démonstration, indiquera des thèmes qui seront présentes par les troupes de théâtre, préparera une grille de notation assortie des prix correspondants pour couronner la meilleure représentation, du meilleur artiste ou artisan.
3. La commission de la culture est chargée du recensement de toutes les activités culturelles, d’organiser les villages de la commune a faire de même, procédera a une présélection des points a présenter au festival, a ce titre, elle invitera les participants des villages et communes concernes, d’organiser des concours et de ne présenter au festival que leurs meilleurs représentants.
4. La commissions des sports et de l’athlétisme préparera les infrastructures nécessaires aux compétitions : (pistes de courses, terrains de foot-bal de basket-bal et volley- bal), de coordonner les équipes en compétition, de designer les vainqueurs en vue d’attribution des prix.
5. Le forum sur les perspectives de développement et de l’environnement étudiera les secteurs à développer en priorité et les améliorations possibles à apporter sur l’environnement et cherchera à trouver des partenaires au développement en concertation avec la commune.
6. Le forum sur l’histoire du village préparera des exposes sur l’histoire du village, son implantation, les différents « farbas », l’épopée de Samba Gueladio et ses combats sur « Bilbassi ».
7. La commission collecte et recherche de sponsors dressera une liste des cadres, hommes d’affaire ressortissants du village. Elle dressera en outre une liste des immigres issus du village et leurs adressera une lettre de participation individuelle, ainsi que toutes les associations villageoises, les mutuelles et demander une contribution dont les montants peuvent varier selon l’importance et le cadre de vie de ces associations. Elle cherchera aussi de potentiels sponsors de l’événement dans les milieux d’affaires, des membres du gouvernement et de l’administration. Elle ouvrira un compte bancaire au nom du festival dans lequel toutes les subventions seront versées, bien sûr une comptabilité rigoureuse, suivie et contrôlée sera nécessaire. Les contributions individuelles ou associatives seront définies et notifiées aux intéresses avec un délai d’acquittement assorti.